

Communauté de Communes IHOLDI-OZTIBARRE

Délibération du Conseil Communautaire : séance du 27 novembre 2007

Nb de délégués : 31. Nb de délégués en exercice : 31. Nb de délégués présents : 23. Nb de délégués votants : 24.
Affichage convocation : 19/11/2007. Publication de la délibération : 28/11/2007. Envoi à sous-préfecture : 28/11/2007.

L'an deux mille sept, le vingt-sept novembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la CDC IHOLDI-OZTIBARRE, dûment convoqué le 19/11/2007 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de LARCEVEAU, sous la présidence de Monsieur Lucien DELGUE, Président.

Présents : Marc ARRACHOU, Lucien DELGUE, Roger LANDAGARAY, M-Hélène ETCHEVERRY, Jean-Marie ASTABIE, Marie-Hélène CATALOGNE, Yves LASCOR, Claude ARÇUBY, Jean Louis CASET, Bernard CACHENAUT, André SANCHEZ, M-Hélène OYHENART, Bernadette OILLARBURU, Evelyne GACHEN, Yves ONDARTS, Jean-Baptiste OTEIZA, Anne-José CHASSEVENT, Jean-Claude ELISSEITS, Daniel OLCOMENDY, Antoine CABANNE, P-Michel NEGUELOUA, Nathalie SUSPERREGUI et Bernard ELICEITS formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : André ETCHEBERRY à Marc ARRACHOU.

Absent(s) / Excusé(s) : André ETCHEBERRY, Christophe POUCHULU, Gérard ETCHEGOIN, Jean CARRICONDO, Jean-Pierre INDABURU, Marie-Thérèse GASTELLU, Michel CURUTCHET-ETCHART et Fabrice MOLLON.

Monsieur Antoine CABANNE a été élu secrétaire de séance.

Objet : décision modificative n°3 budget général 2007 – subvention l'AS Irisartarrak – section Handball.

Suite au courrier du 27/11/2007, à titre exceptionnel, **Le Conseil Communautaire**, réuni sous la présidence du Président :

➤ **APPROUVE** le virement de crédits sur le budget 2007 et indiqué dans le tableau ci-après :

Objet des dépenses	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Chapitre/article	Somme	Chapitre/article	Somme
Subvention exceptionnelle à l'association sportive « Irisartarrak » section Handball			6558	2000 €
Contribution 2007 Chapelle HARAMBELTZ	6558	2000 €		

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président,



